



REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE BIWER

Séance publique du 25 septembre 2026

Date d'annonce publique et de convocation : 17 septembre 2026

Présents : M. Marc LENTZ, bourgmestre, Mmes Sylvie STEINMETZ et Martine BIRKEL, échevines
M. Ady GOEBEL, Mme Léa MAI, M. Nico LEMMER, M. Laurent KASEL, Mme Josée ETRINGER-SEIL
conseillers
M. Pierre BAYONNOVE, secrétaire communal

Absente et excusée : Joëlle WEIS

No.: 07/2026-9a

Approbation d'un avenant au contrat de concession d'un droit de superficie - ELECTRICITE GENERALE WAMPACH PIERRE SARL

LE CONSEIL COMMUNAL,

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Revue sa décision n° 04/2019-6 du 17 juillet 2019 relative à l'acte notarié dressé le 12 juillet 2019 (acte n° 629/2019) portant approbation d'un contrat de concession d'un droit de superficie avec la société ELECTRICITE GENERALE WAMPACH PIERRE SARL dans la zone d'activités « Grousswiss » ;

Vu l'avenant au contrat de concession d'un droit de superficie dressé en date du 23 septembre 2026 par-devant Maître Gilles MATHAY, notaire de résidence à Luxembourg, entre l'Administration communale de Biwer et la société ELECTRICITE GENERALE WAMPACH PIERRE SARL ;

Entendu le bourgmestre expliquant que l'avenant a pour objet la modification des conditions relatives à la location ;

Après délibération

DECIDE UNANIMEMENT

d'approuver l'avenant au contrat de concession d'un droit de superficie dressé en date du 23 septembre 2026 par-devant Maître Gilles MATHAY, notaire de résidence à Luxembourg, entre l'Administration communale de Biwer et la société ELECTRICITE GENERALE WAMPACH PIERRE SARL.

Ainsi délibéré en séance, date qu'en tête.

Pour expédition conforme,
Biwer, le 1^{er} octobre 2026

Marc LENTZ
Bourgmestre


Pierre BAYONNOVE
Secrétaire communal